RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu l'arrêté du 22 mai 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse :

– M. Patrick CARON, directeur général délégué à la recherche et à la stratégie du CIRAD, en remplacement de M. Franck FOURES ;

– Mme Frédérique CLUSEL, directrice générale de Phileo - Lesaffre Nutrition animale, en remplacement de Mme Isabelle CHMITELIN.

Article 2

Le directeur de l'École nationale vétérinaire de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 23 JUIN 2015

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,
L'adjointe au directeur général
Chef du service de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Mireille RIOU-CANALS

Valérie BADUEL